

**L'identité et le territoire dans la reconstruction
communautaire des Malécites de Viger**
**Identity and territory in the reconstitution of the Viger
Malecite community**
**Indentidad y territorio en la reconstrucción comunitaria de los
Malecites de Viger**

Coco Calderhead et Juan-Luis Klein

Volume 56, numéro 159, décembre 2012

Version originale soumise en mars 2012. Version révisée reçue en octobre 2012.

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015308ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015308ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Calderhead, C. & Klein, J.-L. (2012). L'identité et le territoire dans la reconstruction communautaire des Malécites de Viger. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(159), 583–598. <https://doi.org/10.7202/1015308ar>

Résumé de l'article

La Première Nation Malécite de Viger est la 11^e Première Nation reconnue au Québec et la seule dont les membres vivent entièrement en diaspora. La communauté fait face à des défis cruciaux tels la communication avec ses membres, le développement d'un sentiment d'appartenance, la concertation locale et le regroupement de ses membres en un même lieu. Depuis sa reconstitution officielle, en 1987, la communauté vit une réaffirmation identitaire qui s'exprime, entre autres, à travers un ensemble de revendications territoriales dans le Bas-Saint-Laurent. Cet article porte sur l'identité et la territorialité des Malécites de Viger, notamment sur les moyens par lesquels les acteurs produisent et perpétuent l'identité, et les mesures mises en place pour faire avancer leur projet socioterritorial dans le Bas-Saint-Laurent, en concertation avec les instances fédérales, provinciales et régionales.

L'identité et le territoire dans la reconstruction communautaire des Malécites de Viger

Identity and territory in the reconstitution of the Viger Malecite community

Indentidad y territorio en la reconstrucción comunitaria de los Malecites de Viger

Coco CALDERHEAD
Consultation Calderhead
Ccalderhead@yahoo.com
Juan-Luis KLEIN
Université du Québec à Montréal
Klein.Juan-Luis@uqam.ca

Résumé

La Première Nation Malécite de Viger est la 11^e Première Nation reconnue au Québec et la seule dont les membres vivent entièrement en diaspora. La communauté fait face à des défis cruciaux tels la communication avec ses membres, le développement d'un sentiment d'appartenance, la concertation locale et le regroupement de ses membres en un même lieu. Depuis sa reconstitution officielle, en 1987, la communauté vit une réaffirmation identitaire qui s'exprime, entre autres, à travers un ensemble de revendications territoriales dans le Bas-Saint-Laurent. Cet article porte sur l'identité et la territorialité des Malécites de Viger, notamment sur les moyens par lesquels les acteurs produisent et perpétuent l'identité, et les mesures mises en place pour faire avancer leur projet socioterritorial dans le Bas-Saint-Laurent, en concertation avec les instances fédérales, provinciales et régionales.

Mots-clés

Première Nation, Malécite, identité, territorialité, diaspora.

Abstract

The Malecite First Nation of Viger is the 11th First Nation recognized in Quebec and the only one whose members live entirely as a diaspora. The Nation faces important challenges including communication with members and heightening their sense of belonging, developing local partnerships and re-establishing its members in a common place for the fragmented community they form. Since its official reestablishment in 1987, this community has worked persistently to reaffirm its identity, in particular through a land claims process in Québec's Bas-Saint-Laurent region. This article explores issues of identity and territoriality for the Malecites of Viger with particular emphasis on how Malecite identity is shaped and maintained and the steps taken to advance the Nation's social and territory-based project in the Bas-Saint-Laurent region, in collaboration with federal, provincial and regional bodies.

Keywords

First Nation, Malecite, identity, territoriality, diaspora.



Resumen

La Primera Nación Malecite de Viger es la onceava Primera Nación reconocida por el Quebec y la sola donde los miembros viven totalmente en diáspora. La comunidad enfrenta desafíos importantes tal que la comunicación inter-miembros, el desarrollo de un sentimiento de pertenencia, la concertación local y el reagrupamiento de sus miembros en un mismo lugar. Luego de su reconstitución oficial en 1987, la comunidad vive una reafirmación identitaria que se expresa a través de una serie de reivindicaciones territoriales en el Bajo San Lorenzo. Este artículo trata de la identidad y de la territorialidad de los Malecites de Viger, especialmente de los medios por los cuales los protagonistas producen y perpetúan la identidad, y de las medidas para hacer avanzar su proyecto socio-territorial en el Bajo San Lorenzo, en concertación con las instancias gubernamentales federales, provinciales y municipales.

Palabras claves

Primera Nación, Malecite, identidad, territorialidad, diáspora.

Introduction : les assises identitaires d'un projet territorial

Nous présentons dans ce texte une synthèse des résultats d'une recherche portant sur l'identité des Malécites de Viger, qui se reproduit et s'affirme malgré une situation de dispersion territoriale, et sur les efforts des acteurs pour contribuer au projet de restitution culturelle et territoriale du groupe. Cette recherche a analysé : 1) la façon dont se transmet l'identité malécite dans un contexte de diaspora, 2) le rôle que joue le référent territorial dans les efforts de renforcement identitaire et de regroupement de la communauté malécite, et 3) les moyens auxquels les acteurs ont recours pour faire avancer leurs projets de nature territoriale.

Nous aborderons l'identité malécite à partir de l'approche des mouvements sociaux et de l'action collective (Touraine, 1984, Klein *et al.*, 1997), puisque l'identité est souvent un facteur déclencheur d'actions collectives de nature territoriale. Pour ces acteurs, le territoire représente, non seulement la scène de leur développement, mais aussi la source de leurs revendications (Klein, 1997). Ces acteurs sont généralement des organismes ou collectivités aux ressources économiques et aux pouvoirs politiques limités et qui se mobilisent pour la défense de valeurs et intérêts communs. Leurs actions ne cherchent pas à faire avancer des intérêts individuels, mais visent le bénéfice de la collectivité (Della Porta et Diani, 1999). L'aspect territorial de l'identité comporte une dimension politique et influence substantiellement les modes d'action et les représentations des acteurs socioéconomiques ou politiques (Tilly, 2002 ; Loyer, 2006). L'application de l'approche des mouvements sociaux à la collectivité malécite nous amène à faire l'hypothèse que le territoire constitue le principal point de ralliement des acteurs qui participent à l'avancement du projet de renforcement de l'identité malécite, laquelle demeure vivante malgré la dispersion.

En 1975, une centaine de Malécites étaient inscrits au Registre des Indiens (Lajoie *et al.*, 2006). Mais, au cours des années 1980, la loi C-31¹, ainsi qu'un regain d'intérêt de la société canadienne pour la situation autochtone, ont fait en sorte que les Malécites de Viger se sont regroupés politiquement pour obtenir une reconnaissance des gouvernements provincial et fédéral en tant que 11^e Première Nation du Québec, aux termes de la Loi sur les Indiens. Depuis les années 1990, la communauté mobilise ses ressources pour mettre en œuvre des programmes socioéconomiques et pour faire valoir des revendications territoriales, dans le but ultime de regrouper ses membres dans un village dans le Bas-Saint-Laurent. Notre hypothèse secondaire est que le projet territorial qui se développe de concert avec les instances locales, provinciales et fédérales suscite l'adhésion communautaire et le renforcement identitaire chez les Malécites de Viger, et met de l'avant un processus de restitution territoriale qui bénéficie à l'ensemble de la collectivité.

L'objectif de ce texte est de vérifier ces hypothèses en abordant les mécanismes à travers lesquels s'actualise la contribution des acteurs concernés par le projet socioterritorial malécite. Le texte comprendra six sous-sections. Dans un premier temps, nous aborderons les enjeux territoriaux qui traversent la collectivité. Dans un deuxième temps, nous présenterons le cadre conceptuel dont nous nous servons pour notre analyse et nous énoncerons la méthodologie utilisée pour la recherche empirique. Dans un troisième temps, nous présenterons les résultats de la recherche empirique. Dans un quatrième temps, nous analyserons ces résultats à la lumière des principaux concepts qui orientent nos interrogations théoriques. Pour conclure, nous reviendrons sur notre hypothèse principale et tenterons de répondre à la question posée.

Notre analyse montrera que dans le but d'assurer le maintien et le renforcement de l'identité malécite, les acteurs mobilisent la mémoire autochtone, le sentiment d'appartenance au peuple autochtone, la défense des droits autochtones et la revendication territoriale afin d'assurer la réunification des Malécites. Nous verrons que la recherche de réparation des injustices vécues par les Malécites de Viger est l'élément déclencheur du projet territorial de la collectivité malécite.

Les territoires des Malécites : récit d'une dispersion annoncée

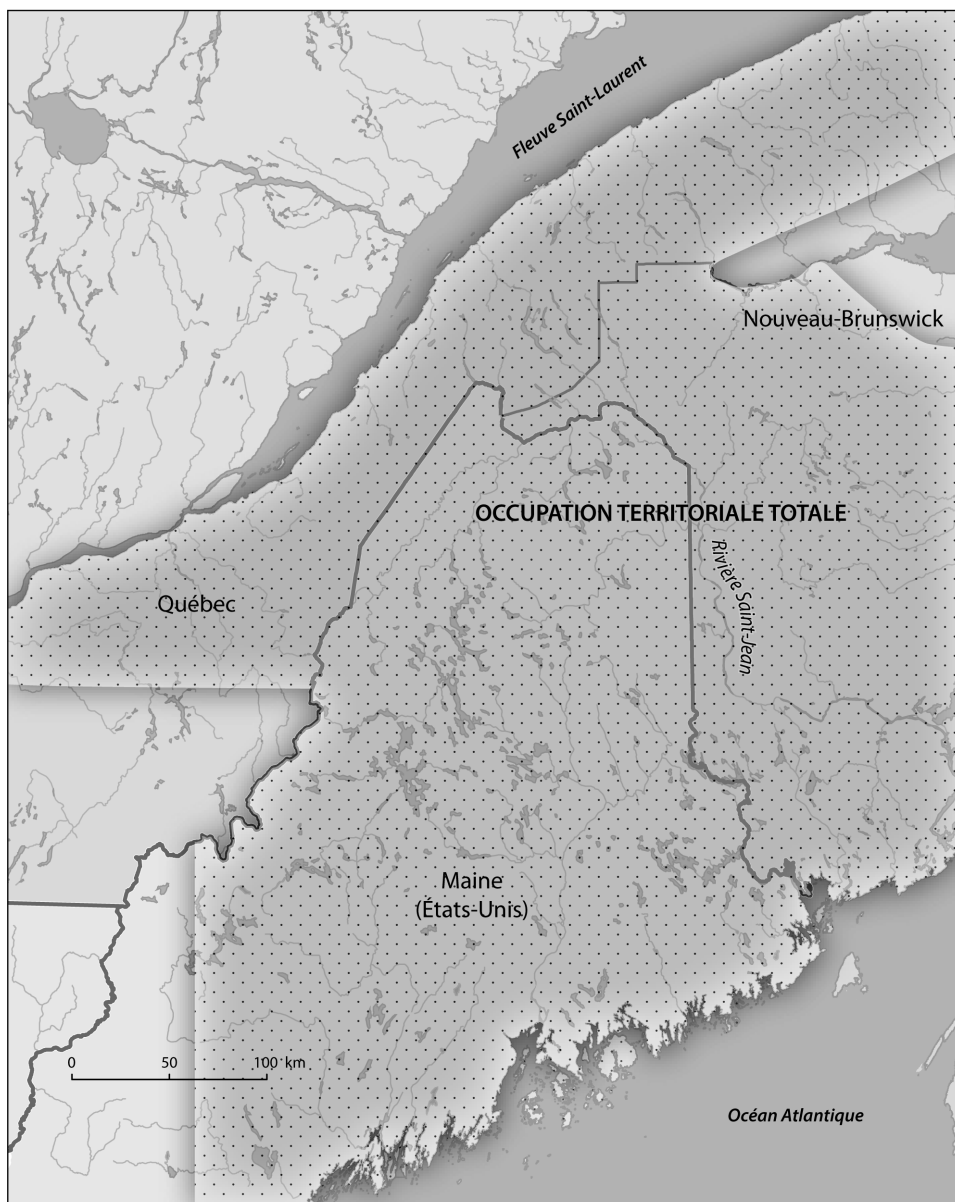
L'exposition de la problématique dans laquelle s'insère la quête territoriale malécite demande un bref rappel des contextes historique et géographique du projet territorial actuel des Malécites de Viger. Le peuple malécite est originaire de la région du

1 En vertu de la Loi sur les Indiens, seulement les autochtones définis comme « Indiens » au sens de la Loi sont statués, une règle qui se fonde principalement sur l'ascendance indienne. Jusqu'à l'adoption de la loi C-31, une Indienne (ainsi que ses enfants) perdait son statut d'Indien en épousant un non-Indien. Cette perte de statut s'appliquait en vertu d'une disposition de l'ancienne Loi sur les Indiens qui était en vigueur depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. La nouvelle loi modifiant la Loi sur les Indiens, S.C. 1985, c. 27, permit aux femmes et à leurs enfants de retrouver leur statut. Malgré l'adoption de la loi C-31, il n'en demeure pas moins que la Loi sur les Indiens et le système de reconnaissance d'Indiens favorisent l'ascendance masculine. C'est-à-dire qu'un individu qui n'a qu'un grand-parent indien ne sera, lui ou elle, statué que si le grand-père est Indien. Les petits-enfants d'une grand-mère indienne, qui est le seul grand-parent indien, ne sont pas reconnus comme Indiens, jusqu'en 2011, lorsque le gouverneur en conseil du gouvernement du Canada annonce l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens, ce qui fait en sorte que 45 000 personnes deviendront admissibles à l'inscription au Registre des Indiens.



Wulustuk, le cours d'eau qui porte depuis plusieurs siècles le nom de rivière Saint-Jean. Comme beaucoup de peuples autochtones nomades, les Malécites se déplaçaient selon les saisons et la disponibilité de nourriture provenant de la forêt, des rivières et de la mer. Leur territoire traditionnel comprend le bassin versant de la rivière Saint-Jean, qui parcourt le Nouveau-Brunswick et le Maine, et s'étend jusqu'au fleuve Saint-Laurent au Québec (figure 1).

Figure 1 Territoire traditionnel des Malécites, 1525-2000



Source : Boudouin et al., 2000

BNDT, BDTA, TIGER CENSUS 1995 «Atlas of the world's languages», C. Moseley & R.E. Asher. 1994

GEIGER, Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal,

Département de géographie de l'Université de Montréal, décembre 2000



Au début du XVIII^e siècle, un groupe d'une centaine de Malécites, se trouvant de plus en plus repoussés par les colons qui étendent leur emprise sur les terres le long de la rivière Saint-Jean, s'installe dans le Bas-Saint-Laurent et demande au Gouverneur du Canada des terres réservées dans la région de l'Isle-Verte pour pouvoir les défricher, les habiter et les cultiver. On accorde au groupe les terres de Viger, un geste qui représente la première concession foncière effectuée par les autorités du Bas-Canada à l'endroit d'autochtones (Johnson, 1995). Entre 1827 et 1830, le département des Affaires indiennes rapporte un effort significatif de la part des Malécites de cultiver les terres accordées. Ceux-ci défrichent 70 acres, mais l'agriculture ne représente qu'environ le tiers de leurs sources de subsistance; le reste provient des pratiques traditionnelles (pêche, chasse, cueillette et vente de produits artisanaux). Après les semences du printemps, les Malécites quittent la concession et s'installent au bord du fleuve où les activités de subsistance sont plus faciles (Michaud, 2003).

Comme résultat de la hausse démographique que traverse le Bas-Canada – entre 1815 et 1840, la population passe de 335 000 à 600 000 personnes (*Ibid.*) –, des pressions se manifestent pour la vente des terres de la réserve de Viger, qui sont considérées insuffisamment exploitées. En 1839, une contestation par la population qui demeure autour de la concession de Viger est soumise à l'évêque de Québec. On reproche aux Malécites leur manque d'intérêt pour l'exploitation de la concession de Viger. En 1869, 30 années plus tard, les autorités gouvernementales convainquent certains membres du groupe malécite de céder ces terres pour permettre une exploitation accrue. Cette situation entraîne une dispersion à travers le Bas-Saint-Laurent et d'autres parties du Québec et du Nord-Est des États-Unis, et engendre, en plus de la dépossession territoriale, une profonde crise identitaire². Durant une grande partie du XX^e siècle, en raison des pressions civiles et religieuses, les aînés malécites ont manifestement choisi de taire leur histoire. Par conséquent, beaucoup de connaissances importantes sur la territorialité, la culture, la langue et l'histoire des Malécites sont disparues pour toujours.

Mais l'information devient plus abondante à partir de 1987, lorsque plus de 130 Malécites de Viger se regroupent pour se reconstituer formellement comme groupe et obtiennent la reconnaissance des gouvernements provincial et fédéral. Ironiquement, le premier groupe autochtone dans le Bas-Canada à recevoir une concession de terres réservées par les autorités gouvernementales a été le dernier reconnu comme nation autochtone au Québec. Les deux réserves indiennes actuelles des Malécites de Viger sont Whitworth, aussi connue comme «la terre des roches», et Cacouna, la plus petite réserve au Canada (0,4 ha). Elles sont presque inhabitées, à part quelques installations saisonnières à Whitworth et le bureau administratif du Conseil à Cacouna.

Il est généralement reconnu que les réserves indiennes constituent des espaces où se retrouve le nœud culturel, social, géographique et identitaire des peuples autochtones au Canada. Contrairement à ses intentions, en cherchant l'assimilation des Indiens au XIX^e siècle par la création du système de réserves et l'isolement de leurs habitants, le gouvernement canadien a assuré le renforcement et la reproduction de l'identité autochtone. En habitant le territoire de la réserve, les individus conservent leurs différences d'avec le monde extérieur, ils se distinguent de l'Autre, de la culture de

2 Johnson (1995), dans son mémoire *La réserve malécite de Viger, un projet-pilote du «programme de civilisation» du gouvernement canadien*, a examiné en détail l'ethnohistoire des Malécites de Viger. Ce texte, d'ailleurs, fait partie des rares documents qui servent d'assise historique dans le travail de préparation à la négociation de revendications territoriales globales de la Première Nation Malécite de Viger.



l'Autre. À cet effet, il pourrait être dit que bon nombre d'autochtones hors-réserve, dans les villages et les métropoles, forment une certaine diaspora autochtone (Schouls, 2003). Ils maintiennent une identité autochtone malgré leur situation territoriale de dispersion à travers l'Amérique du Nord. En l'absence de nœud géographique, culturel, social, la communauté malécite de Viger serait, par extension, un microcosme du phénomène « diasporique » de peuples, dans un état fragile, comme nous le verrons plus loin.

La communauté dispose de deux systèmes d'identification des membres. D'une part, elle compte sur le Registre des Indiens, lequel est construit sous les auspices du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, et est présentement privilégié par la communauté qui cherche à limiter l'ajout de membres non inscrits. D'autre part, le Conseil de bande tient sa propre liste des « citoyens » malécites, laquelle inclut tout individu ayant prouvé une descendance des familles souches qui ont migré de la réserve de Tobique pour occuper les terres de Viger en 1828. Selon les deux systèmes, on compte plus de 1000 membres, dispersés à travers toutes les régions du Québec, dans le Maine, en Ontario et ailleurs (figure 2)³. Leur territorialité prend une forme de constellation et est réticulaire puisqu'elle se manifeste par la répartition sur le territoire de diverses poches d'individus liés par un réseau d'abord familial et ensuite communautaire.

Approche méthodologique : la recherche du territoire perdu

La question du rapport entre la territorialité et l'identité collective, sur laquelle bon nombre de chercheurs se sont penchés (Boudreau, 1994 ; Sibley, 1995 ; Klein, 1997 ; Simard, 2000 ; Dijink et Knippenberg, 2001 ; Cox, 2002 ; Lasserre et Lechaume, 2003 ; Bruneau, 2004) est un sujet fécond pour l'analyse des rapports entre la société et l'espace. En ce qui nous concerne, c'est le caractère géopolitique de la territorialité autochtone qui nous intéresse, dans le contexte du postcolonialisme. Le regard post-colonialiste conteste l'héritage des structures de gouvernance colonialistes et propose le pluralisme des trajectoires historiques (Gregory *et al.*, 2009)⁴. La redéfinition des structures de gouvernance, des systèmes territoriaux, des bases d'une société plurielle est évidente dans la reconstruction territoriale autochtone. Les peuples autochtones revendiquent des territoires ainsi qu'un rôle dans la gestion des ressources sur ces territoires. C'est dans ce cadre que s'inscrit la reproduction identitaire malécite malgré un espace fragmenté.

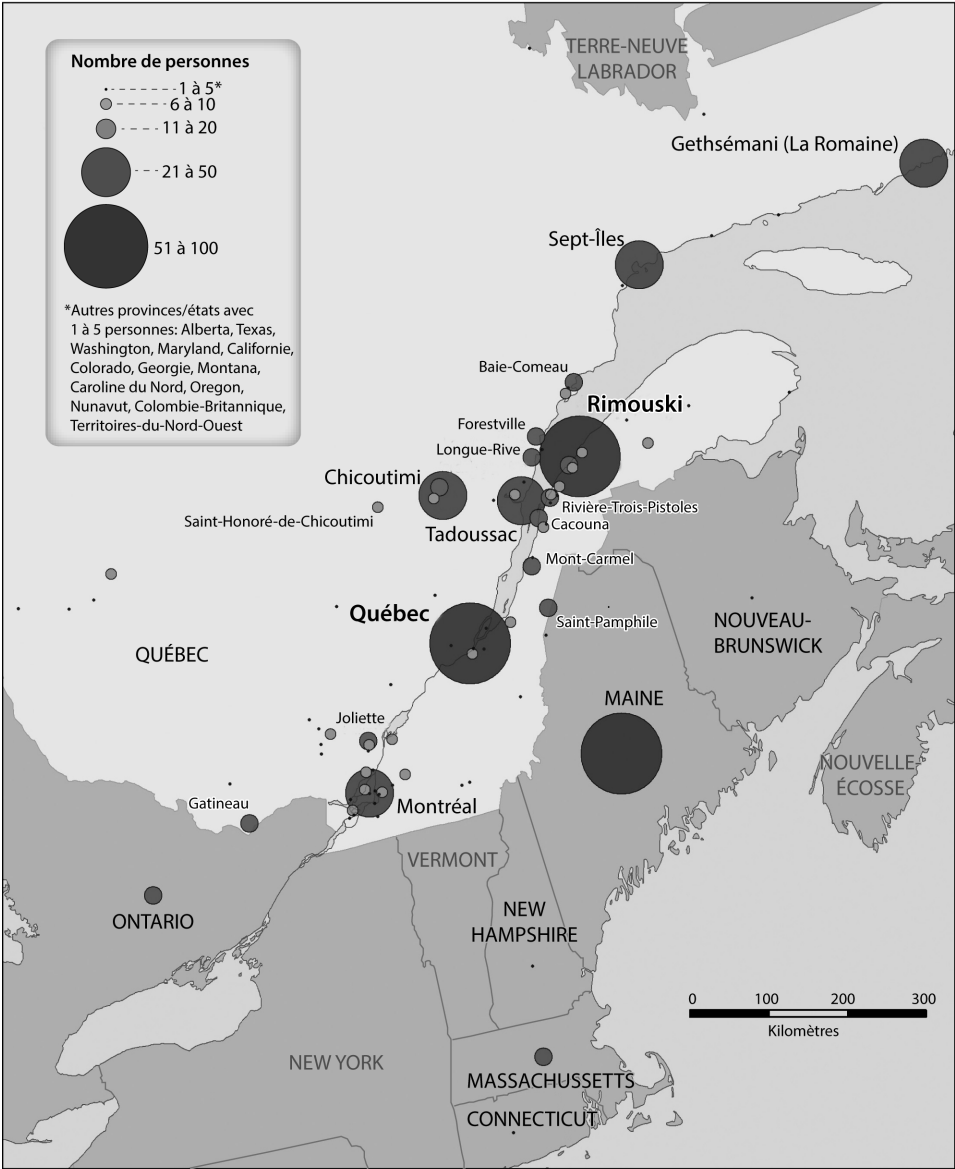
Pour analyser l'identité malécite, dans ce travail, nous nous appuyons sur trois concepts, soit l'identité, la territorialité et l'action collective. Lorsqu'on parle de l'identité, des idées sur « l'être » et « l'avoir » sont habituellement mobilisées (Forget, 2003). L'identité résulte de la perception, des rapports aux autres et est liée, dans la plupart des cas, à un territoire donné. Les lexèmes de la possession (« mon pays », « mon ethnie », « ma ville », « ma culture ») et, dans la même veine, l'héritage, la tradition,

3 Le Registre des Indiens comptait 1108 membres au mois de février 2013 (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013). Le nombre de membres inscrits au Registre ne cesse de croître, d'ailleurs, petit à petit.

4 Pour certains, le contexte géopolitique actuel dans lequel s'inscrivent la territorialité et la reproduction identitaire malécites, et autochtones en général, en est un de prolongation du colonialisme, voire de « néo-colonialisme ».

le patrimoine sont en cause. L'explication de Valaskakis (2005 : 4) quant à l'identité relationnelle est particulièrement pertinente à notre approche conceptuelle : « Identity is continually contested and reconstructed in the discursive negotiation of the complex alliances and social relations that constitute community. » La référence identitaire des acteurs, c'est-à-dire leur identité territoriale, les amène à réaliser des actions collectives inspirées par l'appartenance à un territoire local qui peuvent poursuivre des objectifs diversifiés, tels la reconnaissance comme acteur, le développement économique ou le changement social (Sainsaulieu, 1997).

Figure 2 Répartition géographique des Malécites de Viger en 2007



Source: Données fournies par la Première Nation Malécite de Viger, 2008.

En ce qui concerne le territoire, c'est un point fondamental du point de vue social. Le territoire médiatise le rapport des acteurs sociaux à l'espace, créant ainsi des liens sociaux (Klein, 1997). On peut définir le territoire comme un espace délimité, façonné et occupé par une collectivité, qui est à la fois instrument et milieu de sa reproduction et qui agit comme ciment des liens sociaux entre les acteurs et citoyens qui la constituent. La collectivité gère, planifie, aménage et habite le territoire. Mais, ainsi géré, planifié, aménagé et habité, le territoire provoque des perceptions et des attitudes différenciées chez les acteurs et citoyens qui l'habitent, lesquelles perceptions et attitudes conditionnent leurs interrelations (Klein, 2008). Ainsi, le territoire influence l'action des acteurs (Cox, 2002 et 2005).

Quant à l'action collective, l'identité en est souvent un facteur déclencheur (Klein *et al.*, 1997). Pour les acteurs qui la mettent en œuvre, le territoire représente non seulement l'espace dans lequel les collectivités agissent, mais est aussi très souvent la source de revendications. Leurs actions ne cherchent pas à faire avancer des intérêts individuels, mais visent le bénéfice de la collectivité (Della Porta et Diani, 1999), et leur mobilisation dépend des ressources matérielles (efforts, fonds, bénéfices tangibles, programmes et services) et des ressources non matérielles (autorité, engagement moral, conviction, liens amicaux) (Della Porta et Diani, 2006 : 15). D'autant plus que les occasions politiques jouent un rôle dans les efforts de groupe qui aboutissent à la mobilisation.

Nos trois concepts permettront la définition des thèmes et des indicateurs qui ont orienté notre recherche sur les actions visant à reproduire l'identité malécite et à rassembler les membres de cette nation sur un même territoire (tableau 1).

Ces concepts, thèmes et indicateurs ont conduit à la réalisation d'une enquête par entrevues auprès de trois types d'acteurs : des Malécites actifs (leaders politiques, membres œuvrant à la transmission de pratiques malécites), leurs représentants (porte-parole des Malécites, avocats), et leurs interlocuteurs (représentants d'instances gouvernementales relevant d'affaires autochtones fédérales et provinciales, maires de municipalités environnantes de la réserve de Cacouna). Tous ces acteurs interviennent dans le processus d'affirmation identitaire et territoriale de la nation malécite. Au total, 14 entrevues ont été réalisées, dont 13 en français et une en anglais. Leur durée variait de 40 à 160 minutes. Les entretiens ont été menés à Cacouna, Rivière-du-Loup, Montréal et Québec, sauf dans deux cas où l'entrevue a été réalisée par téléphone. Mise à part l'entrevue test réalisée en novembre 2008, les entrevues dirigées se sont tenues entre les mois de mars et juillet 2009. L'identification des personnes interviewées a été effectuée selon leur engagement dans les efforts de renforcement identitaire malécite et dans le projet territorial de Malécites de Viger.

Toutes les entrevues ont été transcrites. Les répondants ont été divisés en trois catégories : acteurs, représentants et interlocuteurs. Les éléments pertinents du discours ont ensuite été classés par acteur et type de question dans une grille qui comprenait des thèmes d'ordre général et des indicateurs plus précis. Les convergences et les divergences entre les réponses ont été identifiées afin de dégager les tendances quant à la perception de l'identité et de la territorialité malécites, ainsi que des actions prises pour rassembler et renforcer la communauté.

Tableau 1 Concepts, thèmes et indicateurs de la recherche empirique sur les Malécites de Viger

Concepts	Thèmes	Indicateurs
Identité	1- Identification des membres	1a- Registre des Indiens b- Code de citoyenneté
	2- Reproduction identitaire	2a- Référents culturels malécites (langue, folklore, chansons, art, pratiques de chasse, de pêche et de cueillette, traditions familiales, déplacements) b- Transmission de l'histoire malécite (orale ou écrite) c- Moyens de communication
Territorialité	3- Perception de l'évolution territoriale	3a- Identification des anciens établissements malécites, des concentrations actuelles b- Références à l'évolution des implantations territoriales c- Références aux causes de la dispersion
	4- Importance attribuée à une communauté regroupée	4a- Intérêt manifesté par les membres b- Identification de sites désirés, d'une structure socioéconomique
	5- Rôle du territoire dans l'adhésion communautaire	5a- Indication de la dispersion comme élément de l'identité b- Identification d'éléments de revendications territoriales qui jouent un rôle structurant dans les projets communautaires c- Prononciations sur l'avenir des Malécites comme communauté regroupée
Action collective	6- Actions prises visant l'épanouissement collectif	6a- Projets sur le plan identitaire/culturel b- Demandes en matière de gestion des ressources naturelles, de développement socioéconomique c- Participation à la planification et à la conscientisation du projet territorial

Résultats : redéfinitions de l'identité et du « lieu malécite »

Alors que le territoire façonne l'identité, cette dernière façonne à son tour le territoire, affirme Stock (2006). Ce sont ainsi des concepts d'influence mutuelle. Cette modulation réciproque du territoire et de l'identité est visible dans l'action collective malécite. Les Malécites de Viger vivent dans un contexte à la fois d'« autochtonie » et de dispersion, où la langue malécite n'est plus parlée et la culture malécite vit un métissage, une hybridation, c'est-à-dire une multiplicité et un mélange d'identités, et ce, depuis des siècles. Il importe donc de voir sous quelles formes se présente la redéfinition de la collectivité malécite.

La redéfinition identitaire

L'ethnicité autochtone, ou « l'indianité », est une composante importante de l'identité malécite de Viger. C'est sur cet élément identitaire et sur les droits et avantages qui en découlent, ainsi que sur le désir de maintenir l'existence même de la Première Nation Malécite de Viger que les interventions des acteurs se fondent et s'inspirent. La culture et l'histoire interviennent aussi au niveau du renforcement de l'identité.



Les acteurs reconnaissent cependant une lacune sur le plan de la connaissance et de l'éducation de l'histoire malécite. Ils souhaitent que les membres, particulièrement les jeunes, s'emparent de leur histoire et que le milieu connaisse davantage leur culture. L'extrait suivant d'un acteur malécite porte sur ses efforts d'appréhension et de transfert identitaire.

Je peux pas dire, moi, que ma mère a parlé beaucoup. Puis mon grand-père, pas tant, pas vraiment non plus. Ça fait que j'ai... ça c'est beaucoup de l'histoire orale, hein, les autochtones? Je trouve ça de valeur parce qu'il y a beaucoup de choses... mon grand-père, moi, il allait dans le bois puis il allait chercher des herbages – toutes les racines de toutes sortes de choses... ça aurait été le fun, ça, qu'il transmette tout ça... je disais «ça serait le fun leur parler de ça à nos membres les intéresser», tu sais, «de l'histoire, là» au moins ce qu'on sait. Ce qu'on sait pas, on peut pas le dire, là... on n'en sait pas beaucoup de l'histoire. Hein? C'est difficile de le transmettre. Moi j'ai deux garçons. Puis euh, j'en parle pas mal plus avec eux que moi j'en ai parlé avec ma mère. (Source : acteur malécite 4)

Voici quelques extraits qui témoignent des efforts de certains acteurs dans la mobilisation à l'égard du renforcement identitaire, et de la prise de conscience l'égard des Malécites :

Moi, je vais cogner, puis je dis «Malécites de Viger!» [...] Comme là, j'suis allée au Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs. On vient de monter une marche. On est rendus au national. J'ai été acceptée par les chefs du Canada. [...] Je vais partout. Je vais à Ottawa, je vais à Québec, je vais à Montréal [...] J'ai été à Halifax. On est plus présents que jamais, nous. [...] Dans quatre ans, moi j'ai fait 26 envois communautaires malgré tout l'ouvrage que j'avais. (Source : acteur malécite 1)

J'ai fait un projet avec le SAA⁵... j'ai amené des jeunes Malécites [...] sur le terrain piéger [...] J'ai fait ça sur trois ans. Même encore là, il y a des Malécites qui veulent venir avec moi. Je les invite puis je dis «si vous voulez venir faire du piégeage avec moi une fin de semaine, vous embarquez avec moi». (Source : acteur malécite 7)

Étant donné la situation de dispersion de la communauté, la tenue d'assemblées générales des membres apparaît parmi les moyens les plus importants et les plus efficaces pour favoriser la prise de conscience de l'histoire commune de la collectivité et de forger l'identité malécite. Cela vise à développer la fierté, à bâtir davantage les liens entre les membres et à contribuer aux rétroactions d'affirmation et de renforcement identitaires. En 2009, la décision a été prise par les membres d'augmenter la fréquence de leurs assemblées générales aux deux ans, au lieu de tous les quatre ans comme auparavant.

Nous ne pouvons passer sous silence le fait que les entrevues ont révélé aussi l'existence d'une question récurrente concernant l'identification des Malécites de Viger : celle de l'ascendance malécite de Viger, peu importe qu'elle soit définie selon la Loi sur les Indiens ou le code de citoyenneté. Le manque de reconnaissance et d'acceptation de toutes les familles malécites de Viger représente un élément qui divise la Nation et pose un défi, voire un obstacle, au renforcement identitaire et à la réalisation de leurs projets socioterritoriaux.

5 Secrétariat aux affaires autochtones du Québec.

Revendications territoriales

Les répondants ont révélé que le territoire intervient surtout en tant que revendication en réponse à la perte de la réserve de Viger et à la dispersion des membres. Le bassin de la rivière Wulustuk (Saint-Jean) et son occupation ne s'inscrivent de façon importante ni dans la mémoire collective, ni comme base des interventions des acteurs au niveau du territoire. Cependant, l'ancienne réserve de Viger revêt une valeur symbolique et financière importante pour la Nation et représente le fondement d'une revendication territoriale auprès des gouvernements.

L'absence de territoire propice à l'établissement d'un village pour les Malécites de Viger est perçue par les acteurs comme un obstacle à leur développement socioéconomique. Leur spatialisation actuelle de type diaspora est aussi une composante de leur identité.

Ben là, regarde, t'as un droit, toi, de pêcher le saumon. Puis ta subsistance en plus, là. T'sais? Pas t'enrichir, là, mais pour... Fait que t'as le droit d'aller à Rivière-Métis. T'as le droit d'aller dans une autre rivière. Euh... Chaudière, t'as le droit d'aller là. T'as le droit. T'as le droit d'aller te pêcher un saumon, puis d'aller le faire griller sur un feu de bois puis de le manger. C'est ton droit, ça... Puis donner ça aux jeunes. Dire aux jeunes : «tu veux pêcher, viens pêcher!» (Source : acteur malécite 1)

Le fait que les gens soient dispersés, ça crée un besoin d'être encore plus informés. (Source : acteur malécite 5)

La majorité des acteurs considéraient la survie de la Nation comme étant importante.

Oui, la survie est importante, je trouve. Tous les moyens seront pris pour assurer notre survie. [...] Même si notre monde va diminuer, je trouve c'est important pareil. [...] Moi je suis fière d'être une autochtone, d'être une Malécite [...] Ça me ferait quelque chose, là, dire si ma communauté existait plus. Oui. Mais c'est sûr que c'est une réalité aussi, là. T'sais, je peux pas faire grand-chose. En tout cas, pas à mon âge! Il aurait fallu que j'y pense avant... aller me trouver un Indien en quelque part! [rire]. (Source : acteur malécite 4)

Je pense que pour certains, il y a une volonté de s'associer. C'est sûr qu'il y a toujours des gens qui vont vouloir s'associer pour des facteurs monétaires. Mais je pense qu'il y a aussi le sentiment de chercher quelque chose de commun... les gens s'identifient beaucoup à leur lieu d'origine. [...] Si on réussit à avoir des revendications qui donnent un territoire, un endroit où s'établir, qu'on réussit à établir des bases économiques fortes, l'avenir peut être intéressant. (Source : acteur malécite 5)

C'est pour ces raisons, et pour tenter de réparer les dommages causés par l'appropriation de leurs terres en 1869, que les acteurs préparent un projet socioterritorial qui regrouperait les membres et créerait ainsi un pôle d'attraction économique et culturel.

L'extrait qui suit, d'un acteur, résume l'envergure et l'importance de la conclusion d'un traité, résultat du long processus de négociations et de revendications territoriales globales, que les Malécites de Viger se préparent à poursuivre :

Dans un traité, on se trouve à encadrer, à définir et à compenser aussi, des titres puis des droits ancestraux. [...] Ils doivent mettre sur la table leurs droits, leurs titres, puis dire «ben voilà ce que ça vaut, voilà ce qu'on en retire, voilà ce que ça devient, puis voilà comment on va vivre ces droits-là dans l'avenir». C'est très, très engageant pour toujours. C'est juridiquement attaché. [...] La Cour nous a dit depuis que les droits ancestraux étaient évolutifs, il faut prévoir ces choses-là dans le traité pour qu'on ait une mécanique complexe pour mettre en place. Je vous renvoie aux traités modernes qui ont été signés. Il y a toutes les questions de territorialité, l'autonomie gouvernementale, les régimes de chasse, de pêche, de gestion forestière, de partage des redevances ou des ressources naturelles. (Source : interlocuteur 4)



Alors que l'établissement d'un village malécite est considéré par les acteurs comme une réalisation requise pour l'épanouissement de la communauté, les points de vue varient lorsqu'il est question de son emplacement, de ses habitants et de sa composition. Le territoire de Cacouna et les terres adjacentes à la réserve de Cacouna sont revendiqués, alors que la Première Nation achève le processus d'ajout à la réserve des terres sur lesquelles ses cabines sur mer sont situées près du bureau du Conseil, ce qui agrandira effectivement son territoire de réserve dans le secteur.

Toutefois, cette localisation ne semble pas la meilleure pour édifier aujourd'hui un village malécite, étant donné l'existence de propriétés privées autour du territoire convoité et l'impossibilité d'expropriations dans le cas d'un règlement éventuel d'une revendication territoriale spécifique ou globale.

Il y a toujours l'ajout de réserve qui serait possible à Cacouna, sauf que c'est complexe et c'est limité parce que le territoire est bordé... Donc, tu peux pas t'étendre à gauche, à droite. Il faut que t'ailles vers certaines zones spécifiques, puis il y a des gens qui ne veulent pas céder leurs territoires, leurs terrains, qui sont tout juste adjacents à la réserve. Donc ça bloque toute possibilité de développement de ce côté-là. (Source : interlocuteur 5)

La Nation pourrait acquérir des terres autour de sa petite réserve, une à la fois lorsqu'elles sont disponibles pour achat. Whitworth est mentionné comme lieu possible, mais est peu désirable étant donné l'absence d'étendues d'eau, son aspect rocheux et sa distance de Rimouski et de Rivière-du-Loup. Le cas est semblable pour la région de Saint-Épiphanie, où se situe l'ancienne réserve de Viger, une région peu attrayante pour les mêmes raisons que celles relatives à Withworth. Un intérêt existe pour un site dans le Bas-Saint-Laurent, près du fleuve, qui pourrait offrir des services pour les aînés. Ces derniers sont les membres qui auraient présentement un intérêt accru à se rassembler sur le territoire ancestral malécite. Les territoires autour de Rivière-du-Loup et du Bic sont souvent évoqués. La présence de maisons, de magasins et d'une école de même qu'un accès plus important aux ressources de la région font aussi partie des considérations des acteurs pour choisir le lieu approprié.

Partenariats locaux et régionaux - territorialités convergentes

La collaboration avec les instances locales et régionales du milieu représente un élément incontournable dans la construction d'un système socioterritorial fonctionnel d'une communauté. Dans l'exemple des Malécites de Viger, la concertation locale, surtout par les membres du Conseil qui vivent dans la région, permet la création de partenariats avec des municipalités et institutions locales qui, à leur tour, se servent de leurs réseaux et ressources pour faciliter l'avancement des projets de la Première Nation.

La municipalité de Cacouna collabore avec la Première Nation Malécite de Viger dans les célébrations locales telles que le 200^e anniversaire du village et le *pow-wow* annuel sur la réserve de Cacouna. Des acteurs de la communauté participent à des célébrations interculturelles régionales, telles que le Rendez-vous autochtone de la ville de Montmagny et diverses cérémonies et fêtes à Rivière-du-Loup. La Nation malécite assure ainsi une représentativité locale et permet des échanges entre populations et une prise de conscience accrue de la présence autochtone dans la région.

Je suis allé moi, un avant-midi ; j'ai pris congé de mon travail, puis je suis allé parler des Malécites, on a parlé de la culture malécite à l'école, où ce qu'on était basé, comment qu'on a vécu à l'époque. J'ai parlé de la rivière de Cacouna, de la chasse à la baleine, de la chasse aux phoques, des traversées entre Tadoussac et Cacouna, un peu de l'éparpillement de la Nation. (Source : acteur malécite 7)

À peu de distance du siège social de la Première Nation Malécite de Viger, la municipalité de Rivière-du-Loup a mis en place la Corporation du carrefour maritime de Rivière-du-Loup, qui inclut les Malécites de Viger en tant que membres dans la planification du réaménagement du secteur du havre de la Pointe de Rivière-du-Loup. Par ce projet, les partenaires veulent se doter d'un centre multifonctionnel touristique pour répondre aux besoins des croisières, pour accéder au club nautique, au parc marin, ainsi que pour abriter un musée. Les Malécites sont partenaires d'un projet de centre d'interprétation en lien avec ce musée. Le Carrefour maritime est un projet touristique local qui révèle la philosophie de développement durable de la région de Rivière-du-Loup, inclusive des multiples partenaires qui amènent leurs contributions uniques.

Ces projets sont des exemples d'initiatives locales qui permettent la convergence de territorialités et cultures autochtones et allochtones en vue du développement communautaire. Sans prétendre que ce contexte régional est dépourvu de préjugés, les acteurs font preuve d'une volonté de concertation. Leurs interventions émergent non pas d'une impulsion à caractère politique, tels que les traités avec le gouvernement du Québec (la Paix des braves, par exemple), ou d'un projet majeur comme les projets miniers qui exigent la conclusion d'ententes sur les répercussions et les avantages avec les communautés autochtones affectées, mais d'une coexistence culturelle et d'une synergie locale de longue date.

Discussion : les bases de la reconstruction identitaire

Le discours identitaire des acteurs de la Nation résulte d'une reconstruction de l'identité territoriale à partir d'événements et lieux du passé. Le lien entre l'expérience du foyer de son territoire ancestral, le bassin de la rivière Saint-Jean, et l'identité actuelle, est plutôt faible si on considère que, lors de notre enquête, les personnes interviewées n'y ont fait que très peu référence. Nous avons constaté que le « paysage » ancestral et l'attachement physique à celui-ci ne jouent pas un rôle particulièrement important en regard de l'identité, alors que nous nous attendions à des références plus fréquentes à ce territoire souche.

En termes de conditions nécessaires à la réalisation des projets structurants, on trouve l'attitude déterminée de la communauté et de ses acteurs, la poursuite de négociations et de revendications territoriales globales ainsi que des partenariats avec le milieu local. La volonté est manifeste de la part de tous les groupes d'acteurs de contribuer à l'avancement du projet de construction d'une communauté malécite regroupée, qui en est à une phase de conceptualisation. Les idées et visions de la forme exacte de ce projet sont nombreuses et variées. Leur viabilité et les moyens employés pour les mettre en pratique sont aussi à déterminer. Il incombe au Conseil de bande d'arrimer les possibilités existantes avec les désirs de la majorité des membres et d'élaborer un plan socioterritorial intégré de concert avec les instances gouvernementales dans le cadre du processus de la négociation d'une revendication territoriale globale.



À cet effet, le retour à la terre promise et son établissement comme village malécite sont perçus par les acteurs comme les moyens privilégiés d'en arriver à un épanouissement collectif. Le territoire joue ainsi un rôle central, voire essentiel, dans la mobilisation des acteurs de la communauté et représente le point focal des projets en ce qui a trait au passé, aux actions du présent et à l'avenir. Le défi est la réalisation de ces projets malgré les divisions internes, une histoire presque oubliée et une territorialité diffuse.

Conclusion

La reconstruction de l'identité malécite passe par des actions nécessaires qui contribuent au renforcement de la Nation. Ces actions prennent diverses formes, allant de la tenue d'assemblées générales plus fréquentes, de l'éducation des jeunes malécites et du milieu local, au développement de l'industrie de pêche commerciale malécite, la revalorisation de terres locales dans le cadre d'un projet touristique, jusqu'à la négociation d'une revendication territoriale avec les gouvernements concernés dans l'optique de l'établissement d'un village malécite viable et culturellement spécifique.

Une observation significative dégagée de notre étude est que le lieu malécite perçu, conçu et vécu est tout à fait réel, même si les bases invoquées sont le résultat d'une reconstruction. Le lieu malécite comprend le désir géopolitique des acteurs de contrôler un lieu et de mener une reconstruction territoriale autochtone sur un territoire ancestral. Leur dispersion actuelle oblige les Malécites de Viger à communiquer, exister et reproduire leur identité en tant que communauté entre de multiples localités et sur des territoires éloignés et séparés les uns les autres. Les mélanges et métissages sont inévitables et caractérisent l'identité non seulement malécite, mais contemporaine, dans un monde globalisé.

L'extrait suivant témoigne de la convergence qui se dégage dans la perception de plusieurs répondants au sujet de la territorialité et de l'identité malécites en « reconstruction » dans le contexte d'une société mondialisée :

La mondialisation, c'est souvent perçu comme étant un bulldozer qui lamine les différences. Mais c'est aussi la mise à disposition des différences, des bons véhicules pour se faire connaître, pour se faire voir, pour se faire entendre et se faire apprécier. Donc, je pense que les Malécites, comme toutes les autres sociétés minoritaires, ont ce défi de survivre, de se transmettre dans le temps. [...] Le futur des Malécites va dépendre entièrement de leur dynamisme. (Source : interlocuteur 4)

Notre hypothèse était que le territoire constitue le fondement stratégique des acteurs participant au processus de renforcement identitaire malécite. Nous avons constaté que la nation Malécite de Viger entretient un réseau de liens culturels entre ses membres, ses partenaires locaux, régionaux, nationaux et le milieu environnant ses réserves. Il appert que l'idée d'un nouveau territoire malécite, et son établissement comme village socialement, économiquement et environnementalement durable, est perçue par les acteurs comme le moyen privilégié pour un épanouissement collectif ; mais ce territoire ne serait pas un lieu déterminant de la condition de Malécite. La citoyenneté malécite ne serait pas réservée uniquement aux résidents de ce territoire, ce qui montre l'effet structurant d'un habitat dispersé et d'une structuration territoriale en diaspora. L'identité malécite en reconstruction vise à resserrer les liens locaux tout en étant ouverte au monde.

Bibliographie

- AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA (2013) *Détails sur la Première Nation – Population inscrite*. [En ligne]. http://pse5-esd5.ainc-inac.gc.ca/fnp/Main/Search/FNRegPopulation.aspx?BAND_NUMBER=54&lang=fra
- BAUDOUIN, Yves, TAPP, Brenda et SHUFFELT Nathalie (2000) *Système d'information géographique pour la revendication territoriale des Malécites de Viger*. Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, Département de géographie de l'Université de Montréal. Préparé pour la Première Nation Malécite de Viger.
- BOUDREAU, Claude (1994) *La cartographie au Québec 1760-1840*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- BRUNEAU, Michel (2004) *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris, Anthropos.
- COX, Kevin (2002) *Political geography: Territory, state, and society*. Oxford, Blackwell Publishing.
- COX, Kevin (2005) General introduction. Dans *Political geography: Critical concepts in the social sciences*. New York, Routledge, p. 3-5.
- DELLA PORTA, Donnatella et DIANI, Mario (1999) *Social movements: An introduction*. Malden (MA), Blackwell Publishing.
- DELLA PORTA, Donnatella et DIANI, Mario (2006) *Social movements: An introduction*. Malden (MA), Blackwell Publishing.
- DIJKINK, Gertjan et KNIPPENBERG, Hans (2001) The territorial factor: An introduction. Dans Gertjan Dijkink et Hans Knippenberg (dir.) *The territorial factor: Political geography in a globalising world*. Amsterdam, Vossuispers UvA.
- FORGET, Danielle (2003) Les nouveaux paradigmes de l'identité: la littérature migrante au Québec. Dans Pierre Ouellet (dir.) *Le Soi et l'Autre: L'énonciation de l'identité dans les contextes interculturels*, Québec, les Presses de l'Université Laval, p. 35-30.
- GREGORY, Derek, JOHNSTON, Ron, PRATT, Geraldine, WATTS, Michael et WHATMORE, Sarah (2009) Post-colonialism. Dans Derek Gregory, Ron Johnston, Geraldine Pratt, Michael Watts et Sarah Whatmore (dir.) *Dictionary of Human Geography, 5th edition*. Chichester, Wiley-Blackwell, p. 561-562.
- JOHNSON, Laurence (1995) *La réserve malécite de Viger, un projet-pilote du « programme de civilisation » du gouvernement canadien*. Montréal, Université de Montréal. Mémoire de maîtrise en anthropologie.
- KLEIN, Juan-Luis (1997) L'espace local à l'heure de la globalisation: la part de la mobilisation sociale. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, n° 114, p. 367-377. [En ligne]. <http://www.erudit.org/revue/cgq/1997/v41/n114/022675ar.pdf>
- KLEIN, Juan-Luis (2008) Territoire et régulation. *Cahiers de recherche sociologique*, n°45, p. 41-58.
- KLEIN, Juan-Luis, TREMBLAY, Pierre-André, et DIONNE, Hugues (dir.) (1997) *Au-delà du néolibéralisme: quel rôle pour les mouvements sociaux ?* Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LAJOIE, Andrée, PARADELLE, Murielle, BERGAGA, Cécile et GÉLINEAU, Éric (2006) Conception malécite des droits ancestraux. Dans Christoph Eberhard et Geneviève Vernicos (dir.) *La quête anthropologique du droit: autour de la démarche d'Étienne Roy*. Paris, Éditions Karthala, p. 249-274.
- LASSERRE, Frédéric et LECHAUME, Aline (dir.) (2003) *Le territoire pensé: géographie des représentations territoriales*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LOYER, Barbara (2006) Multiplicité de territoires, perspectives transfrontalières et identité basque: le cas de l'Aquitaine. Dans Alessia de Biase et Cristina Rossi (dir.) *Chez nous. Territoires et identités dans les mondes contemporains*. Paris, Éditions de la Villette.



- MICHAUD, Ghislain (2003) *Les gardiens des portages : l'histoire des Malécites du Québec*. Québec, GID.
- SAINSAULIEU, Renaud (1997) Changement des institutions et développement local. Dans Pierre-Noël Denieul (dir.) *Lien social et développement économique*. Paris, L'Harmattan, p. 9-13.
- SCHOOLS, Tim (2003) *Shifting boundaries: Aboriginal identity, pluralist theory, and the politics of self-government*. Vancouver, UBC Press.
- SIBLEY, David (1995) *Geographies of exclusion: Society and difference in the West*. London, Routledge.
- SIMARD, Martin (2000) Communautés locales et espace-monde. Les processus identitaires de la postmodernité. *Géographie et cultures*, vol. 36, p. 3-20.
- STOCK, Mathis (2006) Construire l'identité par la pratique des lieux. Dans Alessia de Biase et Cristina Rossi (dir.) *Chez Nous. Territoires et identités dans les mondes contemporains*. Paris, Éditions de la Villette, p. 142-159.
- TILLY, Charles (2002) *Stories, identities, and political change*. Lanham (MD), Rowman and Littlefield Publishers.
- TOURAINÉ, Alain (1984) *Le retour de l'acteur : essai de sociologie*. Paris, Fayard.
- VALASKAKIS, Gail Guthrie (2005) *Indian country: Essays on contemporary native culture*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.